VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur du Sixième District.

Une Rare Occasion pour Placeurs et Spéculateurs!

COTTAGES, SIMPLE ET DOUBLES.

No 2220 RUE CALHOUN
Nos 3958-60 RUE TCHOUPITOULAS.
Nos 3950-52 RUE TCHOUPITOULAS.
No 3809 RUE CONSTANCE.

Dans l'affaire de MICHEL DUBREY, Exécuteur Testamentaire de la Succession de Mme JEANNE MAUTEMPS vs Mme FRANCINE CAZALOT.
No 76 090—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 430 rue Common—JEUDI, le 15 juin 1905, à 10 h. du matin, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne en vertu d'un jugement rendu et signé le 5 mai 1905 et signé le 11 mai 1905, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Deux certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 90, borné par les rues Water, Constantinople, Levée, maintenant Tchoupitoulas, et Austerlitz désignés par les numéros quinze et seize dudit îlet sur un plan dans un livre de plans en l'étude de Selim Magner notaire et annexé à un acte daté le 5 avril 1865, lesquels lots mesurant chacun vingt cinq pieds de face à la rue Levée, maintenant Tchoupitoulas, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 90, borné par les rues Water, Constantinople, Levée, maintenant Tchoupitoulas et Austerlitz désignés comme lots numéros Treize et Quatorze sur un plan dans un livre de plans annexé à un acte passé pardevant Selim Magner, ancien notaire en cette ville, le 5 avril 1865 lesquelles lots mesurant chacun vingt cinq pieds de face à la rue Levée, maintenant Tchoupitoulas, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds, le lot numéro Treize formant l'encoignure des rues Levée maintenant Tchoupitoulas et Austerlitz.

3° Quatre certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 109 de Burthville, borné par la propriété Foucher de Circé, maintenant place Audubon, Victor, maintenant rue Magnolia, Breslau maintenant rue Robertson, et la rue Edmond, maintenant Calhoun désignés comme les numéros deux, trois et quatre sur un dit plan annexé à un acte en l'étude de John Randermann, notaire daté le 26 mars 1883, les lots un, deux et trois sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Victor, maintenant Magnolia, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, ledit lot numéro un formant l'encoignure des rues Victor maintenant Magnolia et de la propriété Foucher de Circé, maintenant place Audubon le lot numéro quatre mesurant vingt neuf pieds cinq pouces et trois et un cinquième de pouce de face à la rue Edmond, maintenant rue Calhoun, sur une profondeur de cent vingt neuf pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles et lesdites mesures étant plus ou moins.

4° Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 109 de Burthville borné par la propriété Foucher De Circé maintenant place Audubon, les rues Victor, maintenant Magnolia Breslau, maintenant Robertson et Edmond, maintenant rue Calhoun, désignés comme les numéros Quatre, Cinq et Six sur le dit dessins devis privé; lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Edmond, maintenant rue Calhoun, sur une profondeur de cent vingt trente pieds, sept pouces et trois lignes parallèles le lot numéro Quatre formant l'encoignure des rues Edmond, maintenant rue Calhoun, et Victor, maintenant rue Magnolia lesdites mesures étant plus ou moins.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peniston, Général Taylor Magnolia et Constance et ledit lot mesurant trente pieds dix pouces de face à la rue Constance sur cent quatre pieds de profondeur entre lignes parallèles le dit lot et îlet sont désignés sur les rôles d'assessement comme lot numéro douze et îlet No 209.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance s'il y en a un, deux et trois ans, représenté par privilège de vendeur et billets hypothécaires portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement étant nous et de sécurité ci-e. Les acquéreurs devant assumer les taxes pour 1905, et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James Boyd Orange aux frais des acquéreurs.

H. G. Kaemberger, avocat pour le demandeur.
24 mai—14 21 28—jun 4 11 15

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE
VENTE EN PARTAGE
De Propriétés Améliorées et Vacantes du Cinquième District

Cottage Double 209-211 Avenue Pélican, entre les rues Séguin et Bouny.
Cottage Double, 213-215 avenue Pélican entre les rues Séguin et Bouny.
Cottage Double 139-141 avenue Pélican entre les rues Bouny et Powder.
Terrain Vacant, avenue Pélican, entre les rues Bouny et Powder.

JEUDI, LE 15 JUIN 1905.

Mlle Katie Forestier et ainsi les mineurs Harry Edward McCready et als.
No 75 404—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur bureau 806 rue Perdido—JEUDI le 15 juin 1905 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un jugement daté et signé le 2 mai 1905, par Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, dans affaire ci-dessus intitulée je vendrai la propriété ci-après décrite à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet No 21 borné par la rue Peter (maintenant avenue Pélican), les rues Séguin, Bouny et Alix, et désigné comme le No trois sur un plan de A. D'Hémécourt daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à la rue Peter (maintenant avenue Pélican) sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure française.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, retire de la banquette, avec grillage en fer sur le devant, contenant de chaque côté cinq chambres, galerie, citerne, hangar etc., la cour et la banquette sont pavées et connues comme Nos 213-215 avenue Pélican, entre les rues Bouny et Séguin.

Troisièmement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Alix, Powder, Bouny et l'avenue Pélican et désigné comme lot No Tiens d'après le plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à l'avenue Pélican sur cent vingt pieds de profondeur mesure française. Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté quatre chambres, galerie, citerne, hangar etc., et connu comme les Nos 139-141 avenue Pélican, entre les rues Powder et Bouny.

Quatrièmement—Un certain lot de terre situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Alix, Powder, Bouny et l'avenue Pélican désigné comme lot No quatre, d'après le plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 18 mars 1842 mesurant trente pieds de face à l'avenue Pélican sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance s'il y en a en un et deux ans, en billets portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement avec toutes les clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1905, au-dessus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente; l'acquéreur devant prendre possession des loyers du jour de la signature des actes de vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
Jno Wait Duffy, avocat pour les demandeurs Bureau No 204, rue du Camp.
Conrad G. Collins, Esq., Edgar M. Cahn Esq. T. S. Hill avocats pour les défendeurs.
14 mai—14 21 28 juin 4 11 14 15

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Charles Halleje

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,084—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont et peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Anna M. Burke veuve de Charles Halleje exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Rice & Montgomery, avocats.
27 mai—18 22 27

Succession de P. Edmond Moulédoux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74 190 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont et peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Blanche Ernestine Dazentre veuve de Pierre Edmond Moulédoux, syndic administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Jno Mounier avocat.
24 mai—24 28—juin 2

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 8 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 5 mai 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans la succession de Helen C. Haley, No 46,255 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ibervill, autrefois Douane, Bourgogne, Remparts et Canal, mesurant, en mesure américaine 32 pieds 9 pouces de façade à la rue Ibervill, autrefois Douane sur 106 pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles ladite façade mesure commençant sur la ligne de la propriété, maintenant ou autrefois appartenant à Nicholas Hoey, et courant vers la rue Bourgogne jusqu'à ce qu'elle arrive à la ligne séparant de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Hagen ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, pour billet ou billets garantis par hypothèques spéciales et lien de vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, pour forcer la collection des billets les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de Ville dues et exigibles en 1905 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire aux frais de l'acquéreur.

Hy Chapola avocat.
7 mai—7 14 21 28—jun 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE
VENTE EN PARTAGE.

Bon Cottage Double

Sur un grand lot de terre.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 1er juin 1905, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 avril 1905 et signé le 27 avril 1905 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Mme Caroline Gerber femme de Léonard Kinehart et Léonard Kinehart et Marguerite Rieder et als. No 75 843 du dossier de la dite Cour, la ci-après décrite propriété, à savoir:

Le bon cottage double, Nos 725 et 727 rue Septième, sur un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Sixième, Septième, Chippewa et Annonciation, désigné par la lettre A sur un plan fait par D. M. Brosnan, député-voyer de cette ville, en date du 24 mars 1905, et mesurant d'après cela 39 pieds 6 pouces de face à la rue Septième sur 127 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes de face à la rue Septième sur 48 pieds de profondeur sur son côté le plus près de la rue Chippewa avec la même façade à la rue Septième de 1 pied 7 pouces et 6 lignes et 48 pieds de profondeur du lot contigu sur le côté le plus près de la rue Chippewa étant formé dans une allée commune pour son usage et celui dudit lot contigu sur le côté vers la rue Chippewa. Un placement qui sourit.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. Les taxes dues et exigibles en 1905 devant être assumées par l'acquéreur en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. J. Ward, notaire aux frais de l'acquéreur.

A. Hero et J. B. Fisher, avocats.
20 av—30—mai 7 14 21 28—juin 1

ANNONCE JUDICIAIRE
VENTE EN PARTAGE.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur, Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, le 8 juin 1905 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 20 avril 1905 et signé le 27 avril 1905 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de W. H. Hewett vs Ellen Riddell et als. No 73,308 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain îlet de terre situé dans le septième district de cette ville, désigné comme îlet 641 (autrefois îlet 303 A), borné par les rues Marks, Dix Huitième (Peach), Jefferson (Joliet) et Cambronne.

2° Huit certains lots de terre situés dans le septième district de cette ville et décrits comme lots lots Nos 1, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16, dans l'îlet 646 (autrefois îlet 303 B), lesdits lots sont contigus et mesurant ensemble 120 pieds sur la rue Old Ivory, 296 pieds de face à la rue Jefferson (Joliet) 138 pieds sur le Chemin Coquille du Canal de la Nouvelle-Orléans et 236 pieds sur la ligne divisant lesdits lots des lots Nos 2 et 9 d'après le plan de L. J. Pilié, daté le 12 janvier 1838.

3° Un quart d'intérêt non divisé dans un certain îlet de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme îlet No 477 et borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Melpomène et Thalie.

4° Un quart d'intérêt non divisé dans un certain îlet de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme îlet 447 et borné par les rues Galvez, Melpomène, Johnson et Thalie.

5° Une certaine étendue de terre dans la paroisse St Bernard se trouvant à une courte distance du lac de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le Centre 12 S. R. 12 E désignée comme lot 35 dans les sections 34 et 35 d'après un plan de B. Buisson, le 6 mai 1839, ladite étendue de terre contenant environ 242,59 acres. Cette propriété cinquièmement décrite est vendue sans aucune garantie quelle qu'elle soit.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs payant les taxes de 1905. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente pardevant M. W. Patton, notaire aux frais des acquéreurs.

Wm Winans Wall, avocat.
7 mai—7 14 21 28—juin 4 8

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Jean Paul Nogues

Philomène Journée et Victoria Portal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71,297, Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont et peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Germain Journée, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—R. Marr & Vidrine, avocats.
24 mai—24 28—juin 2

ANNONCES JUDICIAIRES

JUGEMENT

Mme K. A. Deslouessaye vs Louis P. Deslouessaye, Jr., son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT—DIVISION C—No 74,967—Sur la motion de Peter J. Riddell, avocat pour la demanderesse et en procédant d'une preuve à l'appui de sa demande, la cour l'évidence étant en sa faveur et contre le défendeur, et pour les raisons énoncées ci-dessus.

Il est ordonné, jugé et décrété que le défaut enregistré le 2 mai 1905, soit maintenant confirmé et fait final et d'après ce que il est jugé en faveur de la demanderesse Mme Mary Angelica Caron épouse de Louis Palmer Deslouessaye, Jr., et contre le défendeur Louis Palmer Deslouessaye Jr. décrétant une séparation de propriété entre eux et le défendeur devant payer les frais.

Jugement rendu le 9 mai 1905.
Jugement signé le 15 mai 1905
(Signé) JOHN ST PAUL, Juge.
Pour copie conforme:
J. McCORMICK, Député Greffier.
27 mai—17 27—juin 3 10 17

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de cinq lots de valeur du Troisième District.

In re James Demorselle & Sons.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 75 161—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 juin 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Cinq lots de terre, avec les améliorations dans le Troisième District dans l'îlet vieux No 97, maintenant 1328, borné par les rues Français, Rocheblave, Champs Elysées et Dorgenois, désignés par les Numéros neuf, dix, onze, douze et treize dans le titre, et d'après les tableaux d'assessements comme lots vingt et un, vingt deux, vingt trois vingt quatre et vingt cinq et mesurant chacun trente deux pieds sur la rue Français sur une profondeur de cent six pieds dix pouces. Le lot No 9, d'après le titre, et lot No 21,4 après les tableaux d'assessements formant l'encoignure des rues Français et Dorgenois.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
John Watt, Zengel Thomas & Sutton, avocats pour James Demorselle & Sons demandeurs en exécution.
26 mai—26 27—juin 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur dans le Quatrième District.

Portant le No 2317 rue Claiborne, entre les rues Jackson et Première

First Natchez Bank of Natchez, Miss., vs Charlotte Blake, femme de Nathan Hardin et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 75 762—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 29 juin 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, etc. situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Jackson, Derbigny et Première, désigné comme lot No 7 de l'îlet No 412 sur un plan déposé pour référence en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville comme partie d'un acte de dépôt daté le 6 février 1868, lequel dit lot mesurant vingt huit pieds de face à la rue Claiborne sur cent trente pieds trois pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Richardson & Boulé, avocats pour la demanderesse.
26 mai—26—juin 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE
VENTE EN PARTAGE

Vente importante par le Shérif Civil de Propriété de Valeur du Troisième District

Portant les numéros municipaux 818-820 rue Bienville, entre les rues Dauphine et Bourbon.

Dans un voisinage et la valeur de la propriété foncière a beaucoup augmenté récemment avec la perspective plus brillante encore d'une plus grande hausse dans un avenir prochain.

A des conditions faciles de crédit.

Marguerite Jacobs vs Christine Jacobs, Jr., No 74,692

Successor de Christian Jacobs et als. No 31 971, comm' dée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—Division C—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 19 avril 1905 et signé le 26 avril 1905, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires consolidées ci-dessus intitulées, pour effectuer un partage, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 15 juin 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 59, borné par les rues Annette, Joséphine, Céleste et Nouveau St Bernard, lequel dit lot est désigné par le No 7 et mesure trente et un pieds onze pouces et une ligne de face à la rue Annette sur une profondeur de cent vingt huit pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll avocats pour le demandeur.
12 mai—12 19 26—juin 1 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de résidence de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos municipaux 1645 1649 rue State, coin St Patrick (et jamais ouvert) près de l'avenue St Charles

Héritiers de Lazare Levy vs Arthur V. Robertson et F. Ovide Lanx.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73 937—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er juin 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot dans le sixième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue St Charles, les rues State, St Patrick et l'avenue Nassau, désigné comme lot No 27, mesurant quatre vingt cinq pieds de face à la rue State la même largeur dans le fond, cent trente pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur et façade à la rue St Patrick et cent quinze pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne du côté opposé avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connues comme les Nos 1645 et 1649 rue State.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, comme la propriété de François Ovide Lanx.
Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Farrar, Jones & Kruttschnitt, avocats pour les demandeurs.
29 av—29—mai 5 12 19 26—juin 1

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES.

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port compris

$12 - - - Un an | $6 - - - 6 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un an | $7.55 - - 6 mois | $3 [illegible]

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi Matin.

Pour les Etats-Unis, port compris:

1 an | $1.50 - - 6 mois | $1 [illegible]

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un an | $2.05 - - 6 mois | $1 25 - - 4 mois

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er ET DU 15 DE CHAQUE MOIS.

ÉDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.